

mellac

/ bulletin municipal - kelaouenn-ger /

/ numéro 82 // février 2015 /



Annette Saulière anime un atelier artistique au sein de l'Amicale Laïque

De drôles de personnages !

page 4 Lutte contre l'isolement

Recréer des liens avec les seniors

page 6 Urbanisme

Le travail sur le PLU se poursuit petit à petit



extraits du discours du maire lors de la cérémonie des vœux du 10 janvier 2015.

Nécessité d'échanges et de rencontres au sein de la commune

Le monde d'aujourd'hui a tellement changé nos rapports aux autres qu'on a vraiment besoin de tels moments... au-delà des réseaux sociaux qui ont leur utilité, mais dont les déploiements portent en eux des défis énormes, économiques, culturels et sociétaux.

Les événements dramatiques de ce début 2015

Cet attentat effroyable, un assassinat ciblé contre des défenseurs des libertés, liberté d'expression, d'opinion, liberté de pensée... Ce jour, nous sommes à l'intérieur d'une enceinte scolaire et c'est surtout à la jeunesse que nous pensons, à leur avenir... *Le Maire a également salué la présence des représentants de la Gendarmerie, défenseurs déterminés et héroïques de nos libertés.*

L'importance de l'engagement des bénévoles

Reconnaissance pour ce que vous faites au quotidien auprès des habitants... Le dynamisme d'une commune se mesure pour une bonne part à celui de ses associations. La vie associative à Mellac se révèle d'une richesse exemplaire.

Renouvellement du Conseil municipal et présence d'élus de deux listes

Tous, nous nous sommes engagés à travailler au service du bien commun des Mellacois. Les chemins peuvent diverger, l'objectif est le même : favoriser le « mieux vivre ensemble » de nos concitoyens en conformité avec les valeurs humaines que nous défendons. Je remercie tous les anciens élus qui, à des titres divers, ont œuvré toutes ces années au service de notre chère commune de Mellac. Ils méritent toute notre reconnaissance pour leur dévouement.

Après le pôle de santé, le PLU, la construction des Services techniques, les TAP (Temps d'activités Périscolaires), c'est l'aspect financier qui est préoccupant

Du fait de l'endettement de l'Etat depuis de longues années, une réduction drastique des dotations est engagée pour les trois ans qui viennent. Du jamais vu... La ponction envisagée nous prive, à Mellac, d'un capital d'emprunt d'environ 2 millions d'euros. Plus de deux fois le coût de la mairie actuelle ! Avec une telle réduction de nos marges de manœuvre, la prudence s'impose. Différer, réduire, annuler : après une année 2015 d'observation, l'analyse fine de nos capacités devra nous conduire à faire les choix les plus pertinents, pour la Commune, pour ses habitants.

Tammoù eus prezegenn ar maer en abadenn hetoù an 10 a viz Genver 2015

Ezhomm zo da gaozeal ha da gejañ gant tud all e-barzh ar Gumuniezh

Ar bed hiziv an deiz en deus cheñchet kement hon darempredoù gant ar re all m'hor bez ezhomm da gaout seurt prantadoù... en tu all d'ar rouedadoù sokial anezho traoù talvoudus, nemet e tegasont cheñchamantoù krenn ha diaesterioù war dachenn an ekonomiezh, ar sevenadur hag ar gevredigezh.

An darvoudoù reuzus e deroù 2015

Ar gwalldaol spontus-se, gant muntroù a-ratozh a-enep difennerien ar frankizoù, ar frankiz ezteurel, ar frankiz da embann e soñj hag e veno... Hiziv emaoamp e-barzh ur skol ha soñjal a reomp er re yaouank, en o amzer-da-zont... Graet en deus ar maer e c'hourc'hemenoù ivez da zileuridi an Archerien a oa war al lec'h, anezho difennerien youlek ha kadarn hor frankizoù.

Pouez engouestl an dud a-youl-vat

Anaoudek omp ouzh ar pezh a vez graet ganeoc'h bemdez evit an annezidi... ar c'humunioù a vuzulier o startijenn, evit ul lodenn vat, gant hini o c'hevredigezhioù.

Ur C'huzul-kêr nevez ha dilennidi eus div listenn

An holl ac'hanomp zo en em ouestlet da labourat evit mad boutin tud Mellag. An hentoù a c'hall bezañ disparti, met heñvel eo ar pal : aesaat d'hor c'hengêriz « bevañ gwelloc'h asambles », diouzh an talvoudoù denel a zifennomp. Trugarez a lavar ar maer d'an holl zilennidi gozh o deus labourer, e mod pe vod, a-hed ar bloavezhioù e servij Mellag, hor c'humun karet. Dleet eo dim bezañ anaoudek en o c'heñver evit o emroustet.

Goude ar pol yec'hed, an SLK (steuñv lec'hel ar c'hêraozañ), ti ar Servijoù Teknikel, ar MOTOÛ (mareoù obererezhioù troskol), ez omp chalet bremañ gant stad an arc'hant .

Abalamour ma'z eus bet dastumet dle gant ar Stad abaoe bloavezhioù zo, ez eo krog da zigreskiñ he skoazelloù evit an tri bloaz a zeu. Biskoazh kemend-all... Gant an arc'hant na vint ket roet dimp e vanko dimp, e Mellag, ur c'hevala amp-rest war-dro 2 vilion a euroioù. Hanter vuioch eget koust savadur an ti-kêr bremañ !

Gant un digresk seurt-se e rankomp bezañ fur a-raok divizout ober tra pe dra. Ampellañ, digreskiñ, nullañ : goude bezañ bet bloaz o studiañ an traoù e 2015 e rankimp dielfennañ an traoù pizh evit gouzout penaos ober an dibaboù gwellañ, evit ar Gumun, evit hec'h annezidi.

Elections départementales des 22 et 29 mars : VOTEZ !

Les élections des conseillers départementaux (ex-conseillers généraux) ont lieu dimanche 22 et dimanche 29 mars. Un seul mot d'ordre : VOTEZ !

Accueil en mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 18h - tél : 02 98 71 80 63

Permanence des adjoints : le samedi matin de 10h à 12h

Temps d'activités Périscolaires : bilan d'éTApe !



Pour répondre à la nouvelle organisation des rythmes scolaires, les temps d'activités périscolaires ont été mis en œuvre sur la commune à la rentrée de septembre 2014.

Désormais, les enfants ont classe les lundi, mardi, et jeudi toute la journée et les mercredi et vendredi matin.

Parallèlement, la Commune a organisé des activités périscolaires. Le Conseil Municipal a décidé de les regrouper le vendredi après-midi, que ce soit à l'école maternelle ou à l'école élémentaire.

Il a par ailleurs voté la gratuité de ces activités pour les familles.

Qui sont les intervenants ?

L'équipe municipale a opté pour des intervenants qualifiés, placés sous la houlette de Florence Bertho, l'animatrice de la commune :

▶ Partenariat avec le tissu associatif et sportif de la commune : sports d'opposition, tennis, arts plastiques

▶ Agents communaux :

D'ici à la fin de l'année scolaire, Maxime Guyomar, employé communal aux services techniques, qui a validé une formation d'encadrement spécifique, animera une activité football. Elena Marlier, en charge de la bibliothèque municipale, fait découvrir aux enfants les facettes de la rédaction d'un journal.

La Municipalité a proposé aux enseignants volontaires d'intervenir pour proposer de nouvelles activités. Trois d'entre eux ont répondu favorablement : Cécile Hémary (atelier de marionnettes), Nathalie Alanos (relaxation autour du conte), Christophe Allanic (jeux de société).

En maternelle, les TAP sont encadrés par des agents communaux, bien connus des enfants : Nicole Cardiet, Cynthia Gueguin, Maryanick Le Floc'h et Dominique Paugame, les ATSEM de l'école, Céline Fournier et Martine Le Gall, agents chargés de la surveillance de la garderie, et enfin Laurence Tanfin qui gère l'accompagnement scolaire.

Le respect du rythme de l'enfant est au centre des préoccupations.

Les activités ludiques sont proposées en fonction de l'âge des élèves, après la sieste ou le temps de repos nécessaire à chacun d'entre eux.

L'organisation

Les TAP sont organisés par « période », allant de vacances à vacances :

Période 1 : de la rentrée aux vacances de la Toussaint,

Période 2 : de la Toussaint aux vacances de Noël

Période 3 : de Noël aux vacances de février, et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'année

Les enfants, qui doivent obligatoirement s'inscrire même si la participation est facultative, changent d'activité à chaque période.

La fréquentation

5 mois après le début de sa mise en œuvre, le bilan est très satisfaisant tant sur le plan de la participation que sur celui des activités proposées.

Sur 115 enfants inscrits en maternelle, ce sont en moyenne 88 enfants qui ont fréquenté les TAP sur les 3 premières périodes.

En élémentaire, 135 sur les 150 enfants que compte l'école, participent aux activités du vendredi après-midi. Pour les encadrer, 9 groupes ont été constitués, permettant l'accès à des activités artistiques, sportives, culturelles.

Les enfants peuvent découvrir les sports d'opposition, les arts plastiques, la culture bretonne, la relaxation, le tennis, etc...

Ils ont également pu s'initier à la zumba, au tennis de table mais aussi à la rédaction d'un journal...

Un bilan sera fait au cours du 2^{ème} trimestre avec les intervenants et les parents, afin de poursuivre cette mise en œuvre à la rentrée 2015.

Lutte contre l'isolement : recréer des liens avec les seniors

Notre commune compte 2 836 habitants, dont 530 personnes de plus de 65 ans.

112 personnes ont 80 ans et plus, une partie de la population non négligeable qu'il faut prendre en compte. Vivant souvent seules, ou de façon de moins en moins autonome, ces personnes s'isolent de plus en plus.

Si les structures telles que l'ADMR, la Cocopaq, par le portage de repas et le transport à la demande, l'ALDS assurent le côté plus quotidien des soins et d'aide, il revient à la commune de prendre en charge le maintien du lien qui évite la déprime et l'enfermement sur soi. C'est pourquoi la commission sociale a pris la responsabilité de cette lutte contre l'isolement.

Pour les moins autonomes, les membres de la commission vont devenir les référents des personnes les plus isolées. Chacun d'eux rendra visite à une personne de façon régulière tout au long de l'année. Car la société moderne tient souvent au loin les enfants et avoir une personne qui prend le temps de discuter, de rassurer, voire de détecter certains problèmes est souvent essentiel. Une visite peut éclairer la journée et le moral de chacun.



Pour les plus autonomes, des manifestations régulières, galette des rois, sorties, repas..., sont proposées. Il nous faut multiplier ces manifestations et permettre le temps de l'échange et de la rencontre. La Commune met désormais à disposition du Comité du 3^{ème} âge le foyer deux fois par mois pour des rencontres autour de jeux divers et pour les goûters.

Enfin, il sera fait appel au savoir-faire et aux connaissances des anciens, par exemple pour la transmission des recettes de cuisine et les astuces d'exécution à destination des plus jeunes qui souhaitent le maintien de la tradition bretonne.

La cuisine et la pâtisserie sont très présentes et sont une richesse de notre patrimoine. Les commissions sociale et culture comptent beaucoup sur cette action intergénérationnelle.

Les personnes intéressées par cette activité peuvent se faire connaître en mairie.

Un jeune plein de fougue !



Appel du maire aux Mellacois au sujet d'un citoyen végétal encombrant : « Je vous soumets une interrogation qui est un souci, mineur sans doute, futile peut-être, symbolique en tous cas : c'est un sujet limité, puisqu'il s'agit d'un arbre, d'un seul arbre... » A l'entrée de la cour de l'école, à l'intérieur, s'épanouit un majestueux... platane. Il prend tout l'espace entre les foyers et l'ancienne mairie.

Encore jeune, né dans les années 70, il a déjà eu raison d'un jeune tilleul qui lui disputait la place. Et il batifole, le bougre !

Il y a 2 ans, il faisait irruption par ses racines dans le foyer du 3^{ème} âge, en fracassant le carrelage. C'est désormais au revêtement enrobé de la cour de l'école qu'il fait subir inlassablement le même sort, le rendant pour le coup dangereux aux chevilles des élèves. Alors que faire de ce fougueux platane ? Limer, raboter les racines pour refaire l'enrobé, avec le risque qu'on y revienne dans 3 ou 4 ans ou envisager une solution extrême ? Y a-t-il un choix d'attente intermédiaire ?

La Municipalité attend avis, solutions, propositions...

/ Infos pratiques /

Ca déménage pour les assos...

Florence Bertho, animatrice jeunesse sur la commune, occupe depuis plusieurs mois un bureau en mairie.

Les locaux ainsi laissés vacants à l'étage de l'ancienne mairie ont été proposés à l'Amicale Laïque et l'Association des Parents d'Elèves. Ces associations disposent désormais d'un bureau chacune et de la salle de réunion qu'elles partagent avec l'Art du cadre et l'ADMR. Le local qui était mis à leur disposition à la Halte, est maintenant occupé par les Tamalou mellacois.

Services techniques municipaux

Des infrastructures à la hauteur de l'attente

ENFIN... Nous y sommes, nos agents ont aménagé dans leurs nouveaux locaux en ce début d'année 2015. Les nouveaux services techniques municipaux sont désormais opérationnels. Notre commune se devait d'avoir des infrastructures à la hauteur de son développement. Ce déménagement est l'occasion de partager avec vous quelques informations, mais surtout rappeler l'importance de l'investissement de nos agents au quotidien.

Les services techniques municipaux sont chaque jour au service des Mellacoises et Mellacois, permettant le bon fonctionnement de toute l'infrastructure de notre commune.

► Notre personnel technique

L'effectif est actuellement de 6 personnes : Jean-Pierre Guisquet, Didier Le Dunf, Frédéric Doussal, Frédéric Monfort, Maxime Guyomar, Jérôme Péron. Ils sont tous regroupés désormais dans les nouveaux locaux. L'équipe est dirigée par Yan Poignonec, responsable des services techniques de la commune.

► Le rôle des services techniques

Nos services sont garants de la préservation du patrimoine de la commune et veillent à ce titre à l'entretien et à la réfection des bâtiments communaux (mairie, écoles, équi-

pements sportifs, etc...) et de la voirie (voies communales, mobilier urbain, etc...).

Nos agents sont chargés de l'aménagement des massifs de fleurs, de l'entretien des espaces verts, et ils assurent la gestion des stocks de matériel. Ils interviennent également ponctuellement pour apporter un soutien logistique aux différentes festivités se déroulant sur la commune.

► Planification des travaux

Chaque semaine, une réunion de travail en présence des agents permet d'échanger sur les travaux en cours et de planifier ceux à venir.

Les Mellacois qui souhaitent obtenir des renseignements sur certains travaux en matière de voirie (circulation, assainissement, etc) ou d'hygiène (dératisation par exemple), doivent s'adresser directement en mairie. Une permanence est aussi assurée chaque samedi matin en mairie par un adjoint.



Mairie : un accueil convivial pour les nouveaux habitants

Le samedi 29 novembre 2014, les nouveaux venus à Mellac, arrivés depuis moins de 2 ans, ont pu découvrir la commune à travers une matinée d'accueil qui leur était dédiée.

Un programme bien rempli leur a fait connaître les différentes facettes de la commune : visite sous le soleil des services et espaces communaux avec le maire pour guide ou comment recueillir des anecdotes savoureuses sur Mellac et son aménagement... passage par les nouveaux services techniques, la salle polyvalente, les équipements sportifs, le complexe scolaire, la bibliothèque et les foyers pour finir par la mairie.

Une présentation des élus et des agents, puis de la vie communale à travers ses associations et ses services, ainsi que ceux offerts par la Cocopaq, a permis à chacun de collecter des infos pratiques. Les nombreux représentants associatifs ont pu répondre aux questions sur les activités qu'ils proposent.

Le partenariat avec les commerçants locaux - merci à eux de leur généreuse participation - s'est traduit par la remise à chaque participant d'un assortiment de documents et coupons de réductions, ainsi qu'un pot offert pour clôturer la matinée. Les échanges se sont ainsi terminés dans la bonne humeur !

/ Infos pratiques /

Vous avez une info à faire passer : la mairie vous accompagne !

Associations, commerçants, habitants de Mellac : la mairie met désormais à votre disposition de nouveaux outils de communication en accueil. Un grand écran reçoit diaporamas et vidéos pour l'annonce ou le récit de manifestations, etc... Un panneau est dédié aux affiches, un porte-carte sur le comptoir est réservé aux coordonnées des professionnels et des présentoirs attendent vos dépliants d'information. Les petites annonces (emploi, etc...) sont consultables dans l'entrée.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à solliciter Anne Le Franc et Laurence Tanfin à l'accueil au 02 98 71 80 63 ou par courriel, mairie.mellac@wanadoo.fr

En cas de fuite d'eau

Si vous constatez ou supposez qu'une fuite d'eau s'est produite sur la commune, la Municipalité vous invite à contacter sans attendre le service d'astreinte des services techniques de la Ville de Quimperlé au 06 84 79 24 66. Ceci permet aux agents d'intervenir au plus vite afin de limiter au maximum la gêne causée aux usagers et éviter des pertes importantes de la ressource.

Urbanisme : petit à petit, le travail sur le PLU se poursuit

Évoquée lors du dernier bulletin municipal, la phase « diagnostic » est maintenant terminée, nous sommes dans la phase 2, dite d'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD**).

Ce PADD, qui définit les orientations de développement de notre commune, se fait en tenant compte de l'avis de la population, dans le cadre d'une concertation souhaitée par la Municipalité, et des élus, par le groupe de travail sous forme de COPIL***.

Concernant la population, les ateliers participatifs, qui se sont déroulés en octobre dernier dans le cadre de l'AEU****, ont permis aux 37 participants de donner leur avis sur l'organisation possible de la commune dans les 10 ans à venir et les réponses à apporter aux nouvelles demandes d'habitats.

Les résultats ont été riches d'enseignements et seront pris en compte dans les orientations proposées.

Concernant les élus, ils se sont réunis dans le cadre du COPIL, au travers des ateliers thématiques – l'économie – l'environnement – le social-, de novembre à décembre 2014, afin de définir les atouts et les faiblesses de la commune en matière de développement.

C'est sur cette base de travail, en lien avec les résultats des ateliers participatifs, que le PADD se construit actuellement.



*PLU : Plan Local d'Urbanisme

** Plan d'Aménagement et de Développement Durable

*** Comité de Pilotage (cf bm n° 81)

****Approche Environnementale de l'Urbanisme

Trois questions à propos de l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Ce travail complexe, et pour autant dense et enrichissant, doit nous permettre un développement cohérent de notre territoire, en tenant compte des aspects thématiques évoqués ci-dessus.

Ainsi, parmi plusieurs d'entre elles, trois questions émergent :

Comment et où accueillir de nouveaux habitants, tout en limitant la consommation foncière et en renforçant la cohérence du « grand bourg » ?

Quel type de logement ou d'habitant, associé au cadre de vie et à l'existence de services de proximité ?

Comment préserver l'activité agricole permettant les conditions de sa pérennité et la préservation d'un environnement de qualité ?

Le travail est loin d'être terminé, mais nous sommes dans le rythme du calendrier prévu, les prochaines échéances permettront une présentation publique du diagnostic et des orientations du PADD au printemps 2015.

Fleurissement de la commune : Mellac plusieurs fois primé !

La nouvelle équipe en place a souhaité reprendre l'opération « Fleurir le Finistère 2014 », opération qui était en veille depuis une dizaine d'années, initiative très heureuse puisque la commune de Mellac a remporté le 1^{er} prix intercommunal dans la catégorie moins de 3 000 habitants.

Un grand merci au personnel des services techniques municipaux pour le surcroît de travail qu'il a fourni à cette occasion.

Le concours des maisons et jardins fleuris

Parallèlement, la Municipalité a organisé le concours des « Maisons et Jardins Fleuris » de Mellac. Un jury a été formé pour aller visiter les jardins de nos voisins de Saint-Thurien, échange de jurys apprécié des deux communes avec une promesse de reconduction pour 2015.

En 2014, une douzaine de participants mellacois, ci-contre en photo, ont été récompensés à l'issue du concours communal.

Rejoignez les candidats et participez au concours 2015 : rendez-vous au mois de mai prochain !

(renseignements à l'accueil de la mairie)



L'Association des Amis du Moulin Blanc est née

L'association des Amis du Moulin-Blanc (AAMB) est en cours de constitution. Une première réunion s'est en effet tenue à cette fin en mairie de Mellac le 13 décembre 2014. Une seconde, constitutive de l'association, aura lieu courant mars 2015. Le projet de statuts, déjà présenté lors de la réunion de décembre, sera alors soumis à adoption.

L'objet de l'association est de contribuer à l'entretien, la sauvegarde, la restauration, la promotion de la biodiversité et l'animation de cette propriété communale de 13 ha comptant les ruines du moulin, la maison du meunier, ainsi que de riches et divers écosystèmes formant un exceptionnel patrimoine. Les opérations qui y seront conduites se feront sous maîtrise d'ouvrage communale et dans une logique de développement durable.

Les réflexions qui précèdent toutes actions opérationnelles sont conduites notamment au sein de « l'Atelier du Moulin-Blanc » qui rassemble des acteurs locaux, des associations de protection de l'environnement et diverses institutions telles la Cocopaq et le Conseil Général du Finistère.

L'association se positionne comme partenaire de la Municipalité, s'inscrivant dans ses politiques d'environnement et de développement.



Travaux :

le point sur l'assainissement collectif

La commune poursuit actuellement la réalisation de la 2^{ème} tranche d'assainissement collectif du quartier de Kergariou. A terme, environ 40 maisons seront raccordées.

Après la pose du poste de refoulement en fin d'année dernière et la reprise provisoire de la chaussée début 2015, les raccordements pourront commencer. La reprise complète de la route est envisagée au printemps.

Des travaux identiques ont lieu dans le secteur de La Croix au lotissement de Kergroës avec la pose du poste de refoulement et le raccordement des 7 lots et de quelques maisons existantes. La chaussée sera refaite à la fin des travaux.

Au lotissement de Penamprat, les travaux se terminent avec la pose de la signalisation, le marquage des voies et l'installation des containers du tri sélectif et des ordures ménagères.

Autre chantier en cours : les travaux du lotissement Bodel Nevez ont démarré avec le terrassement effectué en début d'année et le début des constructions prévu en mars 2015.

/ Infos pratiques /

J'ai 16 ans : je pense au recensement !

Toute personne âgée de 16 ans révolus doit se faire connaître en mairie pour être recensée dans les 3 mois après son 16^e anniversaire. La Commune délivre alors une attestation nécessaire pour s'inscrire à tout examen national (permis de conduire, examens scolaires, etc). Cette inscription donne également lieu à une convocation à la Journée Du Citoyen (JDC) qui sera adressée l'année suivante : le stage se déroule à la base militaire de Lann-Bihoué pour les Mellacois.

Pièces à fournir pour le recensement : carte nationale d'identité (CNI) et livret de famille.

Calendrier des encombrants du 1^{er} semestre 2015

Les services de la COCOPAQ effectuent une collecte d'encombrants sur la commune de Mellac le 12 mai 2015.

Que collecte-t-on ? Meubles, matelas, ferrailles pouvant être soulevées à bras d'homme, etc...

Exclu de la collecte : carcasses de véhicules, produits chimiques dangereux, déchets verts et déchets électriques et électroniques (électroménager, etc) à déposer en déchetterie.

Comment faire ? S'inscrire obligatoirement en mairie jusqu'au jeudi précédant le jour de la collecte puisque seuls seront enlevés les encombrants dont la liste aura été déposée en mairie au préalable.

Où déposer les encombrants ? Sur la voie publique devant son habitation (pas d'enlèvement dans les propriétés privées) la veille du jour de la collecte.

Pôle de santé :

Le projet avance à Ty Bodel

Lors de son allocution des vœux, le Maire a confirmé qu'un travail s'était poursuivi en toute discrétion tout au long de 2014 : il s'agit du pôle de santé.

On sait (la presse s'en fait régulièrement l'écho), la difficulté de renouveler, par endroits en France, le corps médical, enjeu majeur pour nos populations. Sur le territoire de la Cocopaq, la plupart des communes sont concernées. A Mellac, ça fait plus de 2 ans que la Municipalité s'en préoccupe.

On connaît l'équation : l'un des deux médecins généralistes devrait faire valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Pour assurer la relève, on sait qu'il faut que les conditions d'installation soient attractives. Les jeunes professionnels font des choix différents de leurs aînés.

L'ensemble des nombreux professionnels mellacois, réunis à l'initiative de la Mairie, aidés dorénavant par l'Agence Régionale de Santé, travaillent aujourd'hui à mettre en place un projet médical basé sur une approche mutualisée de coopération et de continuité des soins.

Outre la clé de voûte que sont les médecins, pharmacien, dentiste, podologue, kinésithérapeutes, infirmières, sages-femmes connaissent une activité riche et sont une présence rassurante pour la population.

Un rapprochement et des coopérations sont en cours de réflexion qui devraient favoriser la vie de tous, patients et soignants.

Des problèmes demeurent cependant quant à certains locaux professionnels, en termes d'accessibilité, d'exiguïté et de confort.

Aussi, le projet médical se double d'un projet immobilier. L'ancienne supérette pourrait être utilement et opportunément reconvertie pour certains d'entre eux. Une véritable offre intéressante pour le coup, pour un jeune médecin au sein d'un vrai pôle de santé qui pourrait avoir un rayonnement au-delà de la seule commune de Mellac.

C'est un beau projet qui avance et qui devrait se concrétiser pour une part dans les semaines qui viennent sous une forme qui se détermine en ce moment.

Coup double espéré pour ce secteur de Ty-Bodel : les flux réguliers d'usagers de ce pôle de santé devraient renforcer son attrait.

Ça bouge pour Sports Ados !

C'est pour qui ? Les jeunes de 10 à 17 ans.

C'est pour quoi ? Des animations culturelles, sportives, artistiques... pendant les vacances scolaires.

Comment s'inscrire ? Le mode d'inscription a été modifié. Désormais, les programmes sont diffusés par mail (vous pouvez communiquer une adresse si vous souhaitez avoir les informations en avant-première) ou disponibles en mairie, avant chaque période de vacances. Les inscriptions suivent le même cheminement : par mail ou à déposer en mairie.



Contact :
Florence Bertho : 02 98 71 80 63
mairiemellac.florence@wanadoo.fr



Pleins feux sur... l'Amicale Laïque

Créée en 1984, l'Amicale Laïque compte aujourd'hui plus de 100 membres, jeunes et adultes, pratiquants et bénévoles ! L'association est ouverte à toute personne de plus de 16 ans et de tout enfant ou élève souhaitant pratiquer une activité proposée par l'Amicale.

Les objectifs

→ Apporter un appui moral et financier à toutes les œuvres scolaires et extra-scolaires à caractère essentiellement laïc, car la laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général. Elle permet également l'exercice de la liberté d'expression de tous dans la limite du respect des valeurs de la République et du pluralisme des convictions.

→ Soutenir l'école publique de Mellac et continuer l'éducation entreprise à l'école par le biais du sport, des loisirs et des activités culturelles



Les activités proposées

DES ANIMATIONS

L'Amicale rythme la vie communale par les nombreuses manifestations qu'elle organise comme la fête des écoles, les représentations théâtrales, le fest-noz annuel et son repas de crêpes, le Téléthon, etc...

DES ACTIVITÉS A L'ANNEE

L'Amicale est riche de propositions sportives, culturelles et de loisirs, encadrées par des bénévoles chevronnés ou des animateurs professionnels, voyez plutôt :



- ⇒ **Accordéon diatonique** (animatrice : Danielle Le Stanguennec)
- ⇒ **Atelier de création artistique** (animatrice : Annette Saulière)
- ⇒ **Billard et fléchettes** (animateur : Yannick Picarda)
- ⇒ **Rollers** (animatrice : Christelle Le Du)
- ⇒ **VTT** (animatrice : Claire Toux)
- ⇒ **Qi Gong** (animatrice : Jacqueline Pelletier)
- ⇒ **Tir à l'arc** (animatrice : Florence Bertho)
- ⇒ **Danse bretonne** (animatrice : Tiphaine Dupont)

L'Amicale laïque met également en place toute l'année, en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves (APE les P'tits Mousses) des animations pour financer des activités pour les élèves de maternelle et de primaire : cinéma, kayak, badminton, activités manuelles, piscine, théâtre, etc...

Adhérer, participer aux activités et animations, en mettre en place de nouvelles... N'hésitez pas : REJOIGNEZ- LES !

Contact : Claire Toux, présidente, au 02 98 71 83 65 – claire.touxbrugier@sfr.fr



L'Amicale Laïque présente...

les ateliers artistiques d'Annette Saulière



L'Amicale Laïque, dans le cadre de ses activités et en collaboration avec l'animatrice de la commune, propose des ateliers de création artistique, encadrés par Annette Saulière, artiste peintre professionnelle du pays de Quimperlé.

Comment sont nés ces ateliers ?

Annette Saulière : Cette activité a d'abord débuté à Arzano. Matthieu Georgelin, animateur de la commune, proposait plusieurs activités autour du sport qui attiraient plutôt les garçons. Il m'a sollicitée pour imaginer des petits ateliers à thème propres à intéresser davantage les filles. Les ateliers artistiques ont démarré ainsi. Par la suite, les animateurs jeunesse travaillant en réseau sur le secteur, l'idée est venue de faire la même chose à Mellac. Voyant les réalisations des ateliers existants, Florence Bertho m'a proposé de monter un atelier pendant les vacances scolaires. Depuis, nous avons largement dépassé ce cadre, les ateliers fonctionnent toute l'année.

Comment cela se passe ?

A.S. : Les ateliers sont ouverts à tous, de 7 à 77 ans, même si le public accueilli est majoritairement jeune. Les séances se déroulent au local de l'Amicale Laïque à la Halte, le vendredi soir de 17h à 19h tous les 15 jours. Il n'y pas de matériel à prévoir, tout est fourni. Les inscriptions se font en mairie. Les activités sont organisées par trimestre autour d'un fil conducteur pour l'année. On peut ainsi mener plusieurs créations en simultané et éviter l'ennui.

Le programme 2015 ?

A.S. : Nous partons sur la création d'un jardin imaginaire, en s'inspirant de 2 artistes qui travaillent beaucoup avec le papier : Adan Frezza et Teri Tchiao. Cela donnera lieu à la création de plantes imaginaires en papiers collés, des origamis et petits cabinets de curiosités. Comme en 2014, avec les œuvres inspirées de Niki Saint Phalle (voir photo en couverture de ce bulletin), les œuvres réalisées par les participants seront exposés pendant tout l'été à la médiathèque de Quimperlé.

Quel intérêt pour les jeunes qui s'inscrivent à ces ateliers ?

A.S. : Les participants apprennent tout d'abord différentes techniques artistiques : réalisation de croquis, peinture, utilisation de matériaux comme le papier et la céramique ou encore le métal. Et il faut manier de petits outils de bricolage ... Les ateliers artistiques enseignent la rigueur et le soin du travail bien réalisé : c'est un ancrage dans le monde réel. Produire une œuvre artistique est une façon de s'affirmer, de gagner en confiance en soi... et de développer l'imagination ! C'est au-delà une démarche citoyenne à plusieurs niveaux : beaucoup d'œuvres utilisent des matériaux récupérés (tubes de carton, fils électriques, écrous, laine ou boîte de conserves), ce qui permet d'échanger sur le recyclage et la vie des objets.

Les œuvres sont l'occasion pour les jeunes de tisser un lien avec leur commune : ils peuvent être acteurs en créant, en présentant leurs réalisations à leurs concitoyens et en les offrant à la commune. Ainsi mis en valeur, ils regardent leur commune d'une autre façon.



Ça bouge à Mellac !



Des ateliers d'expression corporelle

Les communes de Baye, Le Trévoux et Mellac s'associent pour proposer aux habitants des animations culturelles : en collaboration avec le réseau 4ASS et +, des ateliers d'expression corporelle pour toute la famille (à partir de 10 ans) animés par la Compagnie POC vous attendent le samedi 21 mars 2015. Pour Mellac, la séance se déroulera à 17h au foyer Ti ar Furnez. Attention : atelier gratuit mais places limitées, l'inscription préalable à partir du 9 mars en mairie est obligatoire. Pour prolonger ces ateliers, les 3 municipalités vous invitent au spectacle de la Compagnie POC qui se déroulera à Scaër le mercredi 8 avril 2015, au tarif exceptionnel de 4,50 €, transport en bus compris ! Les inscriptions se font également en mairie.

Nouveau : un cours de danse bretonne

Depuis le 18 janvier 2015, un cours d'apprentissage aux danses bretonnes a démarré sur la commune. Parrainé par l'Amicale Laïque de Mellac, il a lieu le dimanche matin tous les 15 jours, de 10h30 à 12h, au foyer du 3^e âge/ Ti Gemenez. Ouvert à tous, débutants et confirmés, petits et grands, il est animé par Tiphaine Dupont. Venez découvrir les danses de tous les terroirs et profiter de l'ambiance conviviale de cette activité. Informations et inscriptions sur place.

Calendrier des prochains cours :

15 et 29 mars (séance du 29 mars exceptionnellement à la salle d'activités), 12 et 26 avril, 10 et 24 mai, 7 et 21 juin.

L'agenda des associations

Mars

Samedi 7 :

Conférence « Art du collage », organisée par Mell'Acrylique, à 14h30, foyer du 3^e âge

Dimanche 8 :

Sortie inter associations de course à pied mis en place par les Tamalou, rendez-vous au parking du stade à 9h30.

Samedi 14 :

Repas de l'association Chasse Isole à la salle polyvalente à partir de 19h

Samedi 21 :

Stage de danses irlandaises organisé par le comité de Jumelage à 15h à la salle polyvalente

Samedi 21 :

Repas Bœuf Guinness et soirée dansante sur plancher organisés par le comité de Jumelage à la salle polyvalente à partir de 19h

Samedi 28 :

Concours de pétanque organisé par le comité des fêtes de Penlann, à la Pépinière, à partir de 13h, suivi d'un repas en soirée à la salle polyvalente.

Dimanche 29 :

Course cycliste organisée au bourg par le comité des fêtes de Penlann, rendez-vous à 13h

Avril

Dimanche 5 :

Chasse aux œufs au manoir de Kernault, organisée par l'APE les p'tits mousses toute la matinée

Samedi 11 :

Coupe de Pâques organisées par le Judo club à la salle polyvalente

Dimanche 12 :

Trail de Kernault organisé par les Tamalou, départ 9h de la salle polyvalente

Dimanche 12 :

Repas paroissial au restaurant scolaire de Mellac à 12h

Samedi 25 :

Loto organisé par le comité des fêtes de Penlann à la salle polyvalente à partir de 20h

Retrouvez toute l'actualité municipale sur le site internet : www.mellac.com

et sur la page facebook de la commune : <https://www.facebook.com/pages/Mairie-de-Mellac/>